

vant l'autre, les yeux dans les yeux, sans paroles et tout tremblants.

Mortense tomba sur ses genoux.

— Ah ! Jacques, par pitié, épargnez le ! dit elle.

— Un sanglot déchira sa poitrine, la voix expira sur ses lèvres.

— Que craignez-vous ? répondit Jacques, n'est-ce pas assez d'un malheur !

Hortense se leva d'un bond, et s'attachant aux mains de Jacques qu'elle couvrit de larmes et de baisers :

— Dieu vous bénisse ! dit elle.

Puis tout à coup, folle de désespoir et se tordant les mains, le visage baigné de larmes :

— Et c'est moi qui vous ai perdu, et je ne puis pas vous sauver ! s'écria-t-elle.

Jacques l'embrassa sur le front.

— Jamais catastrophe ne m'a paru plus légère, dit il ; il me semble que la ruine c'est l'expiation.

Hortense resta couché dans ses bras.

Un sentiment de douleur extrême pénétrait l'âme de Jacques quand il quitta Hortense ; plus rien de mauvais n'existait entre elle et lui ; ce souvenir qui l'obsédait à certaines heures s'était dégagé de tout élément pervers ; la rancune et la haine avaient disparu d'un côté ; le pardon les avait remplacés. Mais à ce sentiment se mêlait un trouble profond. Comment avait-il retrouvé ce fils qui n'avait jamais connu, et qu'elle pouvait être la fin d'un homme qui suivait une pente si terrible ?

Le lendemain, M. de Maurs trouva Jacques occupé à trier dans son cabinet des liasses de papiers. Il en parcourait quelques-unes qu'il déchirait et jetait ensuite dans le feu qui les dévorait.

— Eh bien ! demanda Pierre, as-tu vu ton avoué ? pense-t-il que les actes signés au nom de la compagnie puissent être annulés ?

— Qu'ai-je besoin de le savoir, ne les ai-je pas examinés ? répondit Jacques. Quant à mon avoué, il ne viendra pas ; je lui ai écrit ce matin ?

— Mais le procès ?

— Je ne le ferai pas.

M. de Maurs allait répliquer, lorsque le caissier entra tout effaré.

Les lettres de change fournies par le baron Duffaut et acceptées par lui récemment protestées, dit-il ; on s'adresse à nous comme premiers endosseurs... Il y en a pour cent mille francs, et je n'ai pas de fonds, et d'autres viendront demain ! et d'autres encore après !

— Déclarez au porteur de ces traites que la caisse est fermée et que la maison suspend ses paiements.

Le caissier porta les mains à sa tête.

— La maison Jacques Bernard et Cie ? dit-il.

Jacques lui prit le bras doucement.

— Allez, mon ami, allez ! reprit-il... j'ai lutté, je suis vaincu.

Aussitôt qu'ils furent seuls, M. de Maurs s'approcha vivement de Jacques :

— Es-tu fou ? s'écria-t-il. Sir William est mêlé à cette histoire de lettres de change, il était l'ami du baron Duffaut, son complice devrais-je dire, et tu ne vois rien dans cette affaire qui, mêlé à tant d'autres, vaille la peine d'une poursuite ?

Sans répondre Jacques continua à déchirer les papiers qu'il avait devant lui et à les jeter au feu. Toute son attention paraissait concentrée sur ce travail. Jamais M. de Maurs ne l'avait vu plus calme et plus indifférent.

— Vraiment, on l'a ensorcelé ! reprit-il... Si rien ne vient tout à coup te sauver, cette catastrophe...

— Je la prévoyais déjà, tu le sais, répondit Jacques sans relever la tête... Depuis hier j'en ai la certitude. Il n'y a que le doute et la lutte qui agitent.

— Soit... mais au moins un sentiment de dignité personnelle doit te conduire à la révolte... pense au misérable...

Jacques appuya subitement la main sur le bras de M. de Maurs ; son œil de destruction était complète ; des papiers qu'il examinait tout à l'heure il ne restait plus que des cendres.

— Voyons, dit-il d'une voix grave, que ferais-tu si parmi les fils ténébreux d'une intrigue, dont tu cherches à couper la trame honteuse, tu rencontrais tout à coup le nom de Gerand ?

A continuer.



LE CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centins par année, invariablement payable d'avance. On ne prend pas d'abonnement pour moins d'un an. Nous le vendons aux agents huit centins la douzaine, payable tous les mois.

Annonces : Première insertion, 10 centins par ligne ; chaque insertion subséquente, cinq centins par ligne. Conditions spéciales pour les annonces à long terme. Adresser toutes communications et toutes remises d'argent.

LE CANARD.

Boite 1427, Montréal.

LE CANARD

MONTREAL, 31 Décembre 1887

CAUSERIE.

Noël ! Nouvel an ! ! bigresses ! ! !

Époque toujours mémorable des étrennes et des bénédictions pour les enfants, des largesses pour les parents, et des bons gros baisers pour tout le monde en général.

Riches et pauvres, humbles et superbes, jeunes et vieux se renouvellent mutuellement les souhaits de rigueur.

On offre et l'on reçoit ces souhaits pour ce qu'il valent, mais

« Tout le monde est heureux, ou du moins semble l'être »

C'est déjà quelque chose, dans ce monde égoïste, que d'oublier les rancunes et les ennuis de toute une année pendant huit jours. Admettant que ce ne soit la plupart du temps qu'une comédie, c'est dans tous les cas une bien belle comédie qui prend souvent les allures touchantes du drame.

Il n'y a que chez le petit monde que la chose soit vraiment ce qu'elle paraît être, et il serait inutile d'essayer de redire la joie, le bonheur, le contentement qui brillent dans les yeux de ces charmantes figures brunes et blondes qui sont l'espérance de l'avenir et de la famille.

* * *

Bébé est une charmante fillette de 3 ans qui a reçu force bonbons et gâteaux pour son « christmas. » Sa mère qui craint un indigestion, en la voyant manger tant de choses sans s'occuper du résultat, lui reproche sa gourmandise.

— Voyons, bébé, tu manges trop de bonbons, tu vas te rendre malade.

— Ça ne fait rien, maman, répond philosophiquement bébé, la bouche pleine ; laisse-moi manger mes bonbons et envoie chercher le docteur ! !

* * *

La scène se passe dans une maison bourgeoise de la rue St. Denis. Toute la famille revient de la grand-messe de Noël où un prédicateur célèbre a fait le sermon de circonstance.

Le père demande à la fille cadette, si elle se souvient du texte du sermon du jour.

— Oh non ! papa. Tu sais bien que ma mémoire est très ingrate, je ne puis jamais retenir ces choses là.

— A propos, dit la maman, as-tu remarqué la toilette de Marie-Louise X*** ?

— Ah oui ! maman. Quelle affaire ! Une vraie vitrine de marchand d'occasion. Elle avait son bonnet de loutre de l'année dernière, tout ébouriffé, tout hérissé comme un chat monillé ; puis son manteau de vison qui date d'un mois quinze ans ; une robe en cachemire brun qu'elle s'est probablement fabriquée elle-même ; des par-dessus de l'année dernière ; des mitaines beaucoup trop grandes ; ses vieilles boucles d'oreilles et un bracelet en caoutchouc acheté au magasin d'une piastre ! Enfin, elle était à faire peur !

Le père écoute, tout étonné, cette nomenclature féminine et ne peut s'empêcher de remarquer :

— En effet, mon enfant, ta mémoire est certainement bien ingrate !

* * *

Un adorable petit bonhomme de quatre ans va, pour la première fois, à l'occasion des fêtes, faire visite à une tante qui lui a promis des étrennes. Il entre, conduit par sa bonne, juste au moment où son oncle est en train de se raser devant la toilette de madame.

Bébé dont le père ne se rase jamais car il porte toute sa barbe, regarde, tout intrigué, l'oncle qui se savonne la figure pour se raser ensuite. N'y tenant plus, il s'adresse à sa tante :

— Dis donc, ma tante, pourquoi mon oncle lave sa figure avec un petit balai et l'essuie ensuite avec un couteau ? Papa ne fait jamais cela, lui !

Authentique.

* * *

Je ne saurais terminer, ma causerie habituelle, cette semaine, sans dire quelque chose de la grande question du jour ; je veux parler des cadeaux du jour-de-l'an.

Chacun se demande, chez ces messieurs, ce qu'il faut acheter à ces dames ; les parents qui ont plusieurs en-

fants sont aussi fort en peine de faire un choix parmi les mille et un objets que paraissent désirer leurs enfants. Il y a tant de jolies choses, aujourd'hui, qui brillent dans les vitrines et qui attirent l'attention d'un public grand enfant.

J'avoue que le choix est difficile à faire pour bien des gens, mais, pour moi, mon choix est toujours fait lorsqu'il s'agit de faire un cadeau, et surtout lorsque j'ai les moyens de me payer cette joie là ; c'est une véritable joie de pouvoir faire un cadeau.

Je vais droit chez un libraire et j'achète un, deux, trois volumes suivant les circonstances. Je tâche de bien choisir, suivant l'âge, l'intelligence et l'instruction de celui ou de celle à qui je désire présenter le cadeau en question, et je suis certain d'avoir accompli une bonne action.

Les libraires regorgent de bons livres, mais les acheteurs sont malheureusement trop rares. C'est pénible à constater, mais c'est en découvrant le mal que l'on trouvera les moyens de le guérir.

— Achetons donc de bons livres, pour nos cadeaux du jour de l'an, et apprenons à nos amis, à nos amies, à nos enfants, à préférer la nourriture de l'esprit et de l'intelligence à la vaine et quelque fois coûteuse gloire d'un bijou, d'un jouet ou d'un objet insignifiant.

LE DIABLE ET LES AVOCATS.

Les avocats de Bayeux n'étaient pas autrefois d'humeur facile, s'il faut en croire la chronique. On racontait pour expliquer le grand vent qui règne constamment au pied du palais de Thémis, que la discorde, avant d'entrer dans le barreau avait laissé la tempête dans la rue et que, depuis ce jour, sa compagne était restée, pour l'attendre, à la porte de l'édifice. Encore si les avocats n'avaient fait que se disputer entre eux ! Mais ne s'avisèrent-ils pas de démontrer à l'un de leurs présidents, par un argument trop péremptoire, que son royaume n'était pas de cette ville. Grand scandale, grande colère à Paris. On condamna les meurtriers, en punition de leurs crimes, à envoyer tous les ans un avocat à Paris pour lire un réquisitoire de Soumission. S'il ne remplissait pas exactement cette formalité, l'avocat désigné devait payer une forte somme d'argent...

En 1537, notez bien la date, ce fut le tour de maître Jean Patye. Signification fut faite en bonne forme à maître Patye de la haute mission dont il était chargé. Il s'en inquiéta si peu que, la veille de Noël, il était encore à Bayeux. On lui adressa des reproches sévères, puis on finit par le railler en lui disant qu'il payerait cher sa négligence. Maître Patye se contenta de sourire et rentra chez lui. Il ouvrit son grimoire, et fit venir le diable avec lequel il était au mieux depuis longtemps.

— Il faut que tu me portes cette nuit à Paris, lui dit-il, et j'entends que nous voyagions plus vite que le vent. Attends-moi ; au premier coup de neuf heures je serai sur ton dos.

— J'accepte, répondit Satan, mais à une condition : tout le temps que je serai à ton service, il faudra trouver le moyen de m'occuper. Une minute seulement d'oisiveté, et tu m'appartiens !

L'avocat hésita. Mais, comptant sur son imagination, qui était très vive, il conclut le marché. Il se rendit au tribunal et rejoignit sa monture. Le voilà tout à coup levé dans les airs — sa course fut si rapide que les lumières des grandes villes passaient comme un feu follet sous ses yeux. Quand on se trouva dans les airs, le diable improvisa un distique latin dont le sens, qu'on le lise lettre pour lettre, de gauche à droite ou de droite à gauche, est toujours le même.

*Signa te, signa, temere me tangis et angis :
Lutecia tibi subito motibus ibi, amor.*

Ce qui voulait dire en bon français : « En vain tu me talonnes et me presses, signe toi, signe-toi ; ainsi, grâce à une course rapide, Paris, l'objet de tes vœux, sera soudain devant toi »

L'avocat savait ce qu'un signe de croix opère sur le diable ; il se garda bien de suivre le perfide conseil.

— Allons toujours, dit-il ; ce qui est porté par le diable est bien porté.

Il continua sa route et arriva à Paris, Maître Jean Patye allait commander à sa monture de l'attendre à la porte du tribunal, lorsque le diable lui rappela les conditions de leur marché.

— Quelle occupation vas-tu me donner ? lui dit il.

— Dépave la ville, répondit l'avocat.

Il entra dans le tribunal. Jean Patye s'approcha du pupitre pour lire sa soumission. Au même instant, un huissier vint se pencher à son oreille. L'avocat reconnut avec effroi la voix de Satan.

— La ville est dépavée, maître Jean.

— Eh bien ! va la repaver, dit Patye.

Le diable se mordit les lèvres et jura, en s'en allant, qu'il aurait raison du rusé avocat. Il ne lui laissa même pas le temps d'achever la première phrase du réquisitoire.

— C'est fait, j'attends tes ordres.

Maître Patye réfléchit un instant.

— Ecoute, dit il ; tu trouveras à l'étal d'un boucher la peau d'un mouton noir ; lave là dans la Seine. Quand elle sera devenue blanche, tu me l'apporteras.

L'avocat ne put s'empêcher de sourire en voyant la mine désappointée de son ennemi. Il continua sa lecture et pensa avec joie qu'il ne serait plus interrompu. Mais il lui sembla tout à coup qu'un usage passait entre ses yeux. En même temps, une voix murmura :

— La voilà !

C'était la peau de mouton devenue blanche. Maître Jean Patye essuya son front où perlait la sueur. Tous les yeux se fixaient sur lui. On ne comprenait pas son hésitation, et chacun cherchait à s'expliquer les causes de son trouble. L'avocat ne savait qu'inventer et, s'il

COUACS.

Mme B... surprend son concierge en train de lire une carte postale, qu'il s'empresse, d'ailleurs, de lui donner :

— Comment, vous lisez mes lettres !

Le concierge, avec assurance :

— Oui, madame. Je lis toujours les cartes postales... pour voir si c'est pressé !

Retour de la chasse :

— Tu ne rapportes rien ?

— Hélas !

— Ton nouveau chien, dont tu étais si fier, et qui te coûte si cher, il ne chasse donc pas ?

— Il chasse bien, mais pas comme je l'aurais cru, c'est à dire qu'il chasse plutôt pour lui que pour moi.

— Qu'entends-tu par là ?

— J'entends qu'il s'arrête à tout bout de champ.

— Pauvre bête, elle est peut-être malade.

— Non, mon chien s'arrête pour se chasser les puces !

A l'audience.

— Vos nom et prénoms ?

— Jean Crapouillard, dit Trompe-la-Rousse.

— Vos qualités ?

Le prévenu attendri :

— Mes qualités !... Ah ! monsieur le président, merci pour cette bonne parole !

Définition de la coquetterie féminine :

— Donner un peu et laisser beaucoup à désirer.

En Normandie :

Certain paysan fait une commission pour un Parisien, qui lui offre en retour une pièce de monnaie de un franc.

— Merci, monsieur, fait le campagnard, mais je n'accepterai jamais d'argent de vous.

— Pourquoi ?

— L'autre jour, vous m'avez déjà donné deux pièces fausses.

A l'occasion de l'arrivée des réservistes au régiment, le colonel X... passe dans les chambrées au moment de la soupe :

— Eh bien ! demandait-il à un vingt-huit jours, comment trouvez-vous le rata ?

— Hum ! mon colonel... à vrai dire ce n'est pas fameux.

— C'est vrai ; mais, enfin, vous ne crachez pas dessus ?

— Non, mon colonel... On laisse faire ça aux cuisiniers !

A la campagne :

— Voilà une charmante habitation là-bas, au sommet du coteau : à qui appartient-elle ?

— A des confiseurs enrichis.

— C'est pour ça que l'architecte a donné à l'immeuble l'aspect d'une bonbonnière.

— Pourquoi ?

— Parce que cette habitation devait être occupée par des croquants.

Une consultation chez le docteur X..., qui gagne 150,000 francs par an.

— Voyons, monsieur, où souffrez-vous, dit il au client.

— A, docteur, au creux de l'estomac, cela me fait un mal affreux quand j'appuie dessus.

— Eh bien ! monsieur, il faut bien prendre garde de ne jamais appuyer dessus.

Et le client est congédié après versement de deux louis.

La compagnie " Old Dominion " ne se lasse jamais

Une grande excitation s'est produite aujourd'hui à la nouvelle que quel-

qu'un ici avait gagné \$15,000 dans la loterie de l'Etat de la Louisiane ; il y a eu une recherche générale des billets de ceux qui y étaient concernés. En peu de temps on a appris que M. T. M. Benson, le premier commis du bureau de la compagnie " Old Dominion S. S. " était l'heureux possesseur du billet gagnant. Norfolk (Va.) Virginian, 11 nov.